

## المعهد الأعلى للإدارة

## INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION

ATTESTATION DE MAITRISE

Le Secrétaire Général de l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis, soussigné, atteste que:

Conformément au décret n° 69-239 du 9 juillet 1969, portant création et organisation de l'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises, tel que modifié et complété par les décrets n° 78-276 du 15 mars 1978 et n° 82-893 du 5 juin 1982;

M. NACIB Makram

né(e) le: 05/08/72 à MEL BOURGUIBA, BIZERTE (TUNISIE)

titulaire de la carte d'identité nationale (Passeport pour les étrangers) numéro: 07005870

inscrit(e) en: 2ème année du 2ème cycle Informatique Appliquée à la Gestion

a obtenu la maîtrise en Informatique Appliquée à la Gestion

et ce en octobre 1998

et que la mention obtenue lors de la soutenance du mémoire est: Bien

Cette attestation est délivrée à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit.

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A L'ORIGINAL

Montant perçu ..... 0,500  
N° d'Enregistrement au Registre des Copies ..... 5075/95809  
Conformes .....  
Le Secrétaire Général

Fait à Tunis, le: 17/11/98  
Noureddine JELLALI



Pr. Le Président de la Commune  
par Délégation

ZAKRAOUI LAZHAR  
N.B: Il ne peut être délivré qu'une seule attestation

